

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

C'est avec beaucoup de préoccupation que j'observe les pressions qui s'exercent actuellement sur l'Europe, que ce soient les forces centrifuges en son sein ou la volonté de la démanteler de l'extérieur. Je suis convaincu que cette situation, si elle devait s'exacerber, ne pourrait faire que des perdants.

C'est pourquoi je suis d'autant plus fier que les éleveurs laitiers européens se soient regroupés pour former l'EMB. Nous, les éleveurs laitiers, sommes mus par la conviction profonde que c'est ensemble que nous devons nous occuper de notre marché, que nous ne devons pas nous laisser monter les uns contre les autres comme si souvent par le passé et, parfois, encore aujourd'hui, et que nous ne pouvons survivre dans un marché mondialisé que grâce à des stratégies communes. Les éleveurs laitiers de l'EMB se sont organisés de leur propre chef, sans aucun soutien financier ou institutionnel de l'extérieur. C'est une véritable incarnation de l'esprit européen qui suscite l'admiration. Personne ne s'investit ici simplement pour y trouver un emploi confortable. Notre seule préoccupation est de faire avancer la cause des éleveurs laitiers d'Europe. De mon point de vue, cela donne à notre regroupement la légitimité et le poids requis pour faire véritablement entendre nos revendications au niveau politique.

Combien de fois nous a-t-on dit en Allemagne : « Nous ne pouvons rien faire, Bruxelles nous l'impose ! » Cet argument ne vaut plus depuis que nous nous engageons tant au niveau national qu'europpéen. Nous exhortons nos responsables politiques au niveau fédéral, mais également dans les différents *Länder*, à s'engager en faveur des intérêts des éleveurs laitiers au niveau européen. Cette synergie entre engagement national et européen nous a déjà permis de faire bouger les lignes. Ce qui compte, c'est que nous puissions pour cela compter sur le soutien de nombreux voisins européens. Si l'ancien ministre de l'Agriculture français, Stéphane Le Foll, n'avait pas pris l'initiative lors de la crise du lait, entre autres après s'être entretenu avec des éleveurs laitiers de l'EMB, et s'il n'avait pas fait un peu pression sur le ministre allemand de l'agriculture de l'époque, Christian Schmidt, les mesures de réduction des volumes du 2^e programme d'aides européennes n'auraient peut-être jamais vu le jour.

C'est pourquoi j'en appelle à vous : les prochaines élections européennes auront lieu au printemps 2019. N'oubliez pas que, pour faire bouger les lignes, nous devons nous engager aussi au niveau national en faveur de nos idées européennes.

Sincères salutations

EMB Newsletter August 2018

- Une étude montre le succès du programme de réduction de la production annoncé il y a 2 ans
- Allemagne : les exploitations paysannes sont menacées par la sécheresse extrême : l'AbL exige un sommet de l'agriculture
- Bruxelles : Le BDM accompagne la conférence informelle des ministres allemands de l'agriculture
- Proposition législative pour plus d'équité dans la chaîne alimentaire
- Les chiffres actuels de l'Allemagne montrent que l'écart entre les coûts de production et le prix du lait se creuse
- PAC : Les plateformes d'organisations françaises et allemandes demandent à leurs ministres de l'Agriculture d'éviter la course au moins-disant
- Première en Belgique : Le commerce équitable local, c'est possible !
- Entretien avec Johannes Pfaller, nouveau membre du comité directeur de l'EMB
- Vous pouvez nous trouver sur Facebook

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935
Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

Une étude montre le succès du programme de réduction de la production annoncé il y a 2 ans

Il y a deux ans – le 18 juillet 2016 – le commissaire européen à l'Agriculture Phil Hogan avait annoncé le programme de réduction de la production pour le marché laitier de l'UE. Cette mesure a été un grand succès et a montré que même de petites réductions ont un effet majeur sur le prix versé aux producteurs.

© A. Sauvage

Une étude réalisée par A. Fink-Keßler et A. Trouvé a examiné le programme de réduction des volumes de l'UE. Voici les principales conclusions de l'étude :

- Le programme de réduction volontaire de la production a été un **grand succès: une petite réduction des volumes de lait a un effet important sur le prix** ;
- **Effet direct sur le prix du lait** : hausse de prix de 25,68 ct/kg (07/2016) à 34,16 ct/kg (07/2017) ;
- **48 200 producteurs de lait de 27 États membres de l'UE** ont participé au programme (environ 3 % de toutes les exploitations laitières européennes) ;
- Volume réduit : **833 551 tonnes (environ 2 % de la production de l'année précédente)**;
- Les quatre principaux pays producteurs de lait ont affiché la plus importante participation au programme : **l'Allemagne** (232 300 tonnes), **la France** (152 732 tonnes) et **le Royaume-Uni** (90 814 tonnes). Ensemble, ces trois pays représentent 57 % de la réduction. **Les Pays-Bas** ont réduit de 56 117 tonnes ;
- **L'Irlande** a enregistré les pourcentages les plus élevés de participation (21 %) et de quantité réduite (4 %).

Contexte : Le programme de réduction de la production de l'UE était d'application d'octobre 2016 à janvier 2017. Les producteurs avaient la possibilité de réduire volontairement leur volume de production en échange d'une compensation (14 centimes par kilogramme de lait réduit par rapport à la même période de trois mois de l'année précédente).

Le programme a marqué un tournant dans la politique laitière européenne. Avec le programme de réduction volontaire de la production, la Commission européenne a enfin donné aux producteurs laitiers un instrument efficace. Il est maintenant important qu'un instrument de crise soit fermement ancré dans la nouvelle PAC afin que les volumes de production puissent être ajustés en temps de crise, comme le prévoit le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) de l'EMB.

[Analyse du programme de réduction de la production de l'UE 2016/17 \(EN\)](#)

[Cliquez ici pour visionner une vidéo sur l'étude](#)

Communiqué de presse de la Commission européenne du 5 juillet 2017

Silvia Däberitz, EMB

Allemagne : les exploitations paysannes sont menacées par la sécheresse extrême : l'AbL exige un sommet de l'agriculture

© pixabay

Le comité fédéral de l'AbL (*Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft*) demande à la ministre de l'agriculture, Julia Klöckner, d'organiser rapidement un sommet de l'ensemble du secteur agro-alimentaire, des agriculteurs à la distribution en passant par les transformateurs.

Tous les acteurs doivent pouvoir débattre et adopter ensemble des mesures d'aide rapides, sans bureaucratie inutile et allant au-delà des aides financières. « Dans la situation précaire que traversent de nombreuses exploitations affectées par la sécheresse, leurs partenaires sur le marché agricole, comme les laiteries, les abattoirs, les négociants céréaliers et nous autres, les agriculteurs, devons faire preuve de responsabilité. Cette crise, qui menace leur existence même, ne peut être atténuée que par une hausse rapide et juste des prix au producteur », expliquent dans une prise de position Martin Schulz et Ottmar Ilchmann, respectivement agriculteurs du Wendland et de Frise orientale, dans le nord de l'Allemagne.

Porte-paroles de l'AbL, MM. Schulz et Ilchmann poursuivent : « Nous, les agriculteurs, nous retrouvons seuls face à une situation difficile. Dans tous les autres secteurs, il est normal de répercuter les baisses de recettes et les hausses des coûts à l'acheteur par le biais des prix. C'est pourquoi l'AbL demande tout particulièrement aux distributeurs coopératifs de communiquer clairement sur la situation des agriculteurs auprès de leurs acheteurs dans les secteurs de la transformation et de la distribution et d'exiger une hausse des recettes. Un prix du lait à hauteur de 32 centimes par kilogramme, comme c'est le cas actuellement, n'est plus acceptable. [...] Les aides d'État comme les reports d'impôts et les versements anticipés des primes ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan. Seuls des prix au producteur équitables, qui couvrent les coûts véritables et compensent les baisses de recettes, peuvent réellement stabiliser les exploitations ».

« De plus, il est indéfendable sur le plan éthique que des bovins aient à souffrir de la pénurie ou doivent même être abattus de manière précoce, alors que du fourrage potentiel comme du maïs ou de l'ensilage d'herbe est utilisé pour produire de l'électricité, et d'ailleurs probablement acheté en concurrence directe avec les éleveurs », commentent les porte-paroles de l'AbL. « L'heure est à la solidarité entre collègues. Les exploitations qui ont des surplus de fourrage devraient les proposer à ceux qui souffrent de pénurie. Il n'est pas non plus acceptable que les restrictions s'appliquant aux achats de fourrage contraignent les exploitations bio à abattre leurs animaux. Nous avons besoin de mesures dérogatoires limitées dans le temps et sans bureaucratie inutile, sans que les exploitations ne soient grevées par des frais de demande supplémentaires. »

« Même si nous avons besoin d'un décret efficace sur l'emploi des fertilisants, les phénomènes météorologiques extrêmes doivent au moins nous conduire à envisager une dérogation. Sinon, la mauvaise récolte et la difficulté à planter des cultures intermédiaires interdiraient l'épandage d'engrais et les fosses à purin risqueraient à nouveau de déborder au cours de l'hiver prochain. Nous ne pouvons pas attendre la fin des travaux de récolte et d'avoir les chiffres définitifs pour évoquer ces problèmes et les approches possibles pour y remédier : de nombreuses exploitations paysannes auront déjà mis la clé sous la porte. La situation s'aggrave chaque jour. Il faut agir maintenant ! »

Extrait du communiqué de presse de l'AbL (*Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft*) du 24 juillet 2018

Bruxelles : Le BDM accompagne la conférence informelle des ministres allemands de l'agriculture

Les ministres de l'agriculture des 16 états fédéraux d'Allemagne et la ministre fédérale de l'Agriculture Julia Klöckner ont rencontré le commissaire européen à l'Agriculture Phil Hogan ainsi que le commissaire au Budget Günther Oettinger le 10 juillet 2018 à Bruxelles. Les thèmes abordés étaient la réforme de la Politique agricole commune et le budget de l'UE pour la période 2021-2027.

© BDM

Une délégation de producteurs laitiers de la fédération allemande des producteurs laitiers BDM a accompagné la conférence informelle des ministres de l'Agriculture. Dans un entretien avec le commissaire au Budget Günther Oettinger, les producteurs laitiers ont souligné que plutôt que la demande de nouvelles ressources financières, c'étaient une réorganisation et un élargissement de l'organisation commune du marché qui devaient figurer au centre des débats. M. Oettinger, qui appuya cette position des producteurs laitiers, aurait employé des termes très clairs lors de la conférence. Il aurait dit clairement aux ministres allemands qu'il n'y a pas de marge de manœuvre dans la planification financière et que le budget diminuerait.

La ministre bavaroise de l'Agriculture Michaela Kaniber, qui elle aussi avait cherché le dialogue avec les producteurs, a appelé le BDM à poursuivre son engagement et « à ne pas lâcher prise ». Le résultat de la réunion était que l'Allemagne cherchera une position commune sur la PAC après 2020 avant la prochaine conférence des ministres allemands de l'Agriculture en automne.

Johannes Fritz, BDM (fédération allemande des producteurs laitiers)

Proposition législative pour plus d'équité dans la chaîne alimentaire

La Commission européenne, qui souhaite renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, a présenté à la mi-avril un projet de directive visant à interdire les pratiques commerciales déloyales. Ces dernières comprennent notamment les annulations à court terme, les modifications de contrat unilatérales ou rétroactives et les paiements pour les marchandises invendues.

L'objectif de la proposition législative est de fixer des normes minimales pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales chez les micro, les petites et les moyennes entreprises (PME). À l'avenir, les États membres de l'UE devraient être en mesure de clarifier les violations des bonnes pratiques commerciales et d'imposer des sanctions contre la grande distribution.

Jusqu'à présent, il n'existe pas de réglementation européenne concernant les mesures à prendre contre les pratiques commerciales déloyales, à part certaines règles sur base volontaire, qui se sont néanmoins avérées inefficaces.

Où en est le dossier ?

La proposition législative est actuellement en discussion au Parlement européen et au Conseil des ministres. L'eurodéputé socialiste Paolo De Castro (Italie) est rapporteur au sein de la commission de l'agriculture du Parlement européen. Dans son rapport, M. De Castro a proposé notamment d'élargir le champ d'application de la directive afin que toutes les entreprises de la chaîne

alimentaire y soient soumises. En octobre, ledit rapport, pour lequel de nombreux amendements ont été déposés par les députés, sera d'abord soumis au vote à la commission de l'agriculture du Parlement et ensuite en plénière. La présidence autrichienne de l'UE a fait de la lutte contre les pratiques commerciales déloyales une priorité.

Position de l'EMB

Pour l'EMB, la proposition législative de la Commission européenne représente un premier pas vers une plus grande équité dans la chaîne alimentaire. Les pratiques commerciales déloyales affaiblissent la position des producteurs de lait et déstabilisent le secteur laitier européen. Dans notre document de position, nous avons souligné des aspects importants qui, selon les producteurs de lait, doivent être incorporés dans la législation de l'UE :

- La législation doit également s'appliquer aux relations **entre les producteurs (vendeurs) et les laiteries coopératives (acheteurs)** ;
- **Les coûts de production doivent servir de base au calcul du prix** dans les contrats et/ou dans le cadre des relations commerciales entre acheteurs et vendeurs ;
- Outre les sanctions financières, d'autres **mesures répressives et/ou compensatoires** devraient être rendues possibles ;

Vous trouverez ici le document de position de l'EMB sur les pratiques commerciales déloyales

Regina Reiterer, EMB

Proposition de directive sur les pratiques commerciales déloyales dans les relations interentreprises au sein de la chaîne d'approvisionnement alimentaire : COM (2018) 173

Projet de rapport du Parlement européen, rapporteur Paolo De Castro, 2018/0082(COD)

Les chiffres actuels de l'Allemagne montrent que l'écart entre les coûts de production et le prix du lait se creuse

Les chiffres trimestriels sur les coûts de production du lait en Allemagne sont disponibles et montrent que ceux-ci n'étaient couverts qu'à hauteur de 78 % en avril 2018, alors qu'ils l'étaient encore à 88 % en janvier. En avril, les coûts de production se montaient à 42,70 centimes. Les producteurs, eux, n'ont reçu que 33,42 centimes par kilogramme de lait.

Cette combinaison problématique de prix du lait en baisse et de coûts en hausse inquiète actuellement les producteurs de lait en Allemagne. Ces chiffres proviennent de l'étude trimestrielle sur les coûts de production en Allemagne du BAL (*Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft*).

Pour Johannes Pfaller, producteur de lait du sud de l'Allemagne et membre du comité directeur de l'European Milk Board (EMB), ces chiffres reflètent exactement la situation dans les exploitations. « Nous redoutons que la hausse des coûts de production ne se poursuive au cours des prochaines semaines, car la période sèche actuelle dans de nombreuses régions d'Europe contraint les agriculteurs à acheter du fourrage. En tant que producteurs de lait, nous avons besoin d'une hausse des prix et d'un instrument de gestion de crise permettant d'atténuer les aléas du marché. »

Évolution des coûts de la production laitière en Allemagne

Cliquez [ici](#) pour voir l'évolution des coûts de la production laitière en Allemagne de 2009 à avril 2018.

Rapport prix-coût (manque à gagner)

Le rapport prix-coût illustre la mesure dans laquelle le prix du lait couvre les coûts de production. En avril 2018, le prix du lait n'a permis aux producteurs que de couvrir 78 % de leurs coûts de production ; le manque à gagner est donc de 22 %.

Le graphique ci-dessous illustre ce déficit depuis 2009.

Indice laitier MMI

Le MMI montre l'évolution des coûts de la production laitière. En avril 2018, le MMI avait une valeur de 103, ce qui signifie que les coûts de production acquittés par les producteurs de lait ont augmenté de 3 % par rapport à l'année de référence 2010 (2010=100).

Voyez ci-dessous l'évolution du MMI dans le temps.

Étude sur les coûts de production de cinq principaux pays producteurs de lait

Des calculs des coûts sont aussi effectués régulièrement dans quatre autres pays européens que l'Allemagne. Ceux-ci révèlent également que le prix que reçoivent les producteurs de lait ne leur permet pas de couvrir leurs coûts de production.

Vous trouverez [ici](#) les calculs des coûts de la production laitière en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique et au Danemark pour l'année 2016 (en anglais).

On observe un manque à gagner chronique dans la production laitière – comment y remédier ?

L'European Milk Board propose d'ancrer dans la législation un instrument de gestion de crise capable d'agir contre le déficit chronique dans la production laitière. Le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) observe et réagit aux signaux du marché en ajustant la production.

Lisez [ici](#) une brève description du Programme de responsabilisation face au marché (PRM) de l'EMB.

Contexte :

Dans le cadre de l'étude « Combien coûte la production de lait ? » pour le compte de l'European Milk Board et de MEG Milch Board, le BAL (Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft) a procédé pour la première fois en 2012 à un calcul des coûts de la production laitière sur l'ensemble du territoire allemand. Ce calcul se base sur les données du réseau d'information comptable agricole (RICA) de la Commission européenne et du Bureau fédéral allemand de la statistique (Destatis) et il est actualisé tous les trimestres depuis 2014.

Télécharger la fiche descriptive

Communiqué de presse de l'EMB du 16 juillet 2018

PAC : Les plateformes d'organisations françaises et allemandes demandent à leurs ministres de l'Agriculture d'éviter la course au moins-disant

Dans le cadre des négociations pour la politique agricole de l'UE post 2020, la plateforme allemande et la plateforme française Pour une autre PAC, toutes deux composées d'organisations paysannes, de protection de la nature et de l'environnement, de solidarité internationale, de protection des consommateurs et du bien-être animal appellent à une réforme ambitieuse de la PAC. Dans une note commune, les plateformes se sont adressées au ministre de l'Agriculture français, Stéphane Travert, et à la ministre allemande

Julia Klöckner.

En l'absence d'obligations suffisantes au niveau européen, les organisations craignent que les États membres ne se lancent dans une course au moins-disant, qui affaiblisse dangereusement la prochaine PAC. Des règles européennes ambitieuses et obligatoires pour tous les États membres sont indispensables, fixant des objectifs chiffrés en matière de protection de l'environnement, du climat, de la biodiversité et du bien-être animal, tout en garantissant un revenu juste pour les paysan-ne-s.

Les deux plateformes appellent les ministres Travert et Klöckner à se positionner en faveur de tels objectifs sociaux et environnementaux européens, contraignants et ambitieux, pour toutes les mesures de la PAC.

Les paysan-ne-s bénéficiant de subventions de la PAC ne devraient pas être « aidés », mais rémunérés pour des services sociaux et environnementaux concrets liés à leur activité de production. Dans cette perspective, les ministres de l'Agriculture français et allemand devraient s'opposer fermement à la proposition de la Commission européenne de réduire les budgets consacrés aux mesures agro-environnementales et climatiques, à la compensation des handicaps naturels, à l'agriculture biologique, aux zones sensibles et au développement rural (deuxième pilier). De plus, le nouvel instrument permettant le financement de pratiques environnementales par les aides directes devrait explicitement être mis en œuvre sous la forme de paiements pour services rendus, et ce dans tous les États membres et en instaurant au niveau européen une part de budget minimale obligatoire élevée (de même que la Commission européenne a fixé une part de budget minimale à dédier à l'environnement et au climat dans le deuxième pilier).

La Commission européenne veut imposer aux États membres un essor des mesures de gestion des risques. Les organisations allemandes et françaises s'opposent fermement à ce que des régimes assuranciers privés souscrits par les fermes puissent être financés par l'argent public de la PAC. Au contraire, le devoir urgent de la PAC repose dans la prévention des risques, par exemple par une incitation à la diversification, dans la visée d'une adaptation aux changements climatiques, de la restauration de la biodiversité et de l'amélioration de la fertilité des sols.

Par ailleurs, les organisations demandent des règles obligatoires plus précises pour la surprime des premiers hectares

(paiement redistributif), afin de renforcer réellement les petites et moyennes fermes en développant l'emploi paysan. En outre, si la proposition de la Commission sur la dégressivité et le plafonnement, prenant en compte le coût de l'emploi, est saluée sur le principe, les plateformes française et allemande exigent d'importantes modifications dans leur application concrète, pour que ces instruments puissent réellement avoir les effets souhaités.

Afin de prévenir les crises de marchés menaçant l'existence même des fermes, les organisations demandent une intervention directe au niveau de l'UE, passant notamment par des restrictions quantitatives temporaires. Pour finir, elles appellent à des règles claires relatives au commerce international dans la PAC, permettant d'éviter toute conséquence négative des importations et exportations européennes de produits agro-alimentaires sur les marchés et l'environnement des pays tiers, comme sur la capacité des paysans des pays du Sud à tirer un revenu décent de leur activité.

Aurélie Catallo, Plateforme Pour une autre PAC et Ulrich Jasper, plateforme allemande

Première en Belgique : Le commerce équitable local, c'est possible !

On a l'habitude de considérer les relations faire-trade exclusivement sur un axe nord-sud ; dans le but, tout à fait louable, d'améliorer les conditions de vie et de travail des producteurs issus essentiellement de l'autre hémisphère. C'est oublier le sort de nos agriculteurs belges, producteurs de lait, qui souffrent eux aussi d'un revenu trop faible.

© Faircoop

Le producteur de lait est aujourd'hui loin de toucher un salaire qui inclut les coûts de production. C'est sur ce constat que "Café Liégeois" et "Fairebel, le lait équitable" ont décidé, main dans la main, de sceller un partenariat équitable à l'échelle locale, sur une axe nord-nord cette fois.

Concrètement : "Café Liégeois" s'engage à proposer du lait Fairebel, le lait équitable, dans les coupelles qu'elle proposera à ses clients. Ce lait aura un prix juste afin de permettre aux agriculteurs coopérateurs de vivre de leur production. Le lancement de ces coupelles montre la volonté de "Café Liégeois" de rémunérer au mieux les producteurs ; de café à l'échelle intercontinentale, ou de lait à l'échelle locale. Dans le même temps, "Café Liégeois", le producteur de café de Battice, s'engage à ce que son sucre blanc, commercialisé à ses clients, soit produit à 100 % en Belgique !

Nicolas Lambert – Directeur Fairtrade Belgium soutient le partenariat :

"Fairtrade se réjouit de ce partenariat entre "Café Liégeois" et "Fairebel, le lait équitable". Café Liégeois était déjà très engagé dans la défense des droits des agriculteurs du Sud à un revenu décent à travers sa marque Mano-Mano, nous sommes heureux que cet engagement s'étende maintenant aussi aux agriculteurs belges."

Communiqué de presse de Faircoop du 27 juillet 2018

Entretien avec Johannes Pfaller, nouveau membre du comité directeur de l'EMB

Un éleveur laitier bavarois s'occupe de vaches sacrées en Inde

Producteur de lait allemand, Johannes Pfaller est nouveau membre du comité directeur de l'EMB depuis la mi-avril 2018 et, à 37 ans, son plus jeune membre. Cet éleveur laitier du sud de l'Allemagne est également président du conseil consultatif du BDM (Bundesverband Deutscher Milchviehhalter).

Johannes Pfaller dirige une exploitation de 130 vaches laitières et pratique l'élevage de jeune bétail en Bavière. Son exploitation compte 40 ha de surface en herbe et 80 ha de terres labourables. Il a repris l'exploitation, dont l'existence est attestée depuis le XVIII^e siècle, à la suite de son père il y a 8 ans. L'exploitation compte également une employée qui traite 6 jours par semaine. Les travaux de récolte sont assurés par un entrepreneur de travaux agricoles. M. Pfaller a une formation de maître agriculteur et a étudié

l'économie agricole.

unique »

« L'EMB fédère les éleveurs laitiers d'Europe et c'est ce qui le rend

Je suis président du conseil consultatif du BDM (*Bundesverband Deutscher Milchviehhalter*) depuis huit ans. J'ai décidé de m'investir dans le comité directeur de l'European Milk Board car j'attache beaucoup d'importance à la dimension internationale. L'EMB fédère les éleveurs laitiers d'Europe et c'est ce qui le rend unique. Je ressens une certaine fierté d'avoir l'occasion d'y contribuer. La différence par rapport au travail de comité chez moi, en Allemagne, est que le fait de travailler avec les différents pays au niveau européen permet de dégager des sujets et des priorités sur lesquels nous souhaitons nous pencher. Je considère comme un grand avantage que nous cherchions à couvrir un large éventail de thématiques. Dans le même temps, je suis bien conscient que c'est difficile car nos ressources ne sont pas illimitées.

Les associations nationales peuvent accomplir beaucoup, mais la politique européenne se fait à Bruxelles. C'est pourquoi je suis convaincu de l'importance de l'EMB et que le fait d'avoir fondé cette plateforme européenne est le plus grand succès que les producteurs de lait aient enregistré. En tant que membre du comité directeur, mon ambition personnelle est de continuer à renforcer cette plateforme et de m'engager en faveur de prix équitables et d'un marché du lait sain. De France en Lituanie, les éleveurs laitiers européens ont essentiellement les mêmes besoins et les mêmes objectifs. L'enjeu est de coopérer et d'avancer au niveau européen.

« Lors de mon travail humanitaire, c'est surtout moi qui ai appris des autres »

J'ai toujours trouvé important de voir le monde. En plus d'un stage aux États-Unis, qui m'a beaucoup apporté personnellement, j'ai eu l'occasion de séjourner dans d'autres pays. Par exemple, je me suis occupé de vaches sacrées dans un ashram du sud de l'Inde. Je suis parti comme paysan et travailleur humanitaire, afin d'aider des agriculteurs en Roumanie, en Afrique ou en Inde. En fin de compte, c'est surtout moi qui ai appris des autres.

En 2016, je me suis rendu au Burkina Faso pour l'European Milk Board afin de me faire une idée des conséquences que la politique d'exportations de l'UE a pour les producteurs de lait d'Afrique de l'Ouest. Lorsqu'on voit ce que provoquent en Afrique les exportations de lait en poudre issues de la surproduction européenne, on commence à remettre le système en question. Je pense qu'il est important de travailler, conjointement avec l'EMB, à ramener le marché du lait à l'équilibre et à mettre la politique européenne devant ses responsabilités.

« Être agriculteur n'est pas un métier, c'est une vocation »

Je suis éleveur laitier, corps et âme. J'apprécie vraiment beaucoup de pouvoir travailler avec mes animaux dans la nature, de manière autonome et indépendante. Être agriculteur n'est pas un métier, c'est une vocation ! Bien entendu, notre secteur a des inconvénients, comme la situation économique tendue, les phénomènes météorologiques extrêmes actuels ou la conviction que l'on doit toujours être disponible pour son exploitation. Pour moi, il est important que je sois remplaçable dans ma ferme et cela impose de créer les conditions économiques nécessaires. C'est là qu'intervient la politique européenne : la revendication première concerne des prix couvrant les coûts, afin que notre travail soit rémunéré à sa juste valeur. Une fois que nous aurons résolu la situation économique, nous n'aurons plus de problèmes de succession dans notre secteur.

M. Pfaller, merci beaucoup pour cet entretien et tous nos vœux pour votre travail au sein du comité directeur de l'EMB.

Vous pouvez nous trouver sur Facebook

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-aout-2018.html>